

enfin, le 31 décembre, pour finir l'année, il y aura éclipse totale de soleil en partie visible à Paris. Elle commencera à 11 heures 23 du matin : à Paris, à 2 heures 2 du soir, et finira à 4 heures 8.

Il y aura en 1861 six hautes marées : le 25 février, le 26 mars, le 24 avril, le 4 septembre, le 4 octobre et le 2 novembre.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une baisse moyenne 36 centimes à l'hectolitre.

On lit dans le Salut Public de Lyon :

Il est question de la découverte d'un nouveau rouge plus beau, plus solide surtout que ceux connus jusqu'à ce jour. On l'appellerait le rouge sublime. Nous souhaitons qu'il justifie sa dénomination.

EMPRUNT DES VILLES

DE

ROUBAIX ET DE TOURCOING

autorisé par la loi du 6 juillet 1860, conditions approuvées par le gouvernement.

Souscription publique

Cet emprunt est divisé en 60,000 (soixante mille) obligations de cinquante francs chacune, remboursables en cinquante-cinq années, à l'aide de deux tirages par an.

Les tirages se feront publiquement aux hôtels-de-ville de Roubaix et de Tourcoing, le 1er février et le 1er août de chaque année. Le premier tirage aura lieu le 1er février 1861.

Ces tirages donnent droit aux remboursements suivants :

24 obligations à raison de 25,000 f. chacune.	
20 — — — — — 20,000 —	
24 — — — — — 10,000 —	
66 — — — — — 5,000 —	
332 — — — — — 1,000 —	
450 — — — — — 500 —	
470 — — — — — 200 —	
6,966 — — — — — 100 —	
51,648 — — — — — 50 —	

60,000 obligations.

Les obligations sorties seront payées trois mois après chaque tirage.

Les obligations sont émises au cours de 45 francs chacune, payables comme suit :

- 10 fr. en souscrivant ;
- 15 » le 1er décembre 1860 ;
- 20 » le 1er janvier 1861.

En cas de retard de paiement, le porteur sera passible des intérêts à raison de 5 0/0 l'an, à partir du huitième jour après l'échéance.

A défaut de paiement d'un terme échu dans le délai d'un mois à partir de l'échéance, le montant de l'obligation sera exigible en totalité, et elle pourra être vendue jusqu'à due concurrence.

Les porteurs auront la faculté d'anticiper en bloc les deux termes de paiement avec bonification de l'intérêt en leur faveur à 3 0/0.

La souscription demeurera ouverte du 18 au 31 courant :

- A ROUBAIX, à l'hôtel-de-ville ;
- A TOURCOING, à l'hôtel-de-ville ;
- A PARIS, chez MM. SIMON, EMDEN et Co, banquiers (un bureau spécial sera établi à cet effet, 11, rue Drouot), où l'on délivre des prospectus détaillés de l'emprunt et du tableau des tirages.

Si les demandes dépassaient le nombre des obligations à émettre, un avis ultérieur ferait connaître le plus promptement possible la proportion dans laquelle chaque souscription devrait être réduite. (2180)

On lit dans le Moniteur de l'Agriculture :

« Un de nos honorables correspondants nous communique le moyen de distinguer les œufs frais de ceux qui ne le sont pas :

» Faire dissoudre 120 grammes de sel de cuisine (blanc) dans un litre d'eau pure et y plonger l'œuf ; s'il est du jour, il tombe au fond du vase ; s'il est de la veille, il n'atteint pas le fond ; s'il a trois jours, il flotte ; s'il a plus de cinq jours, il surnage, et la coque ressort du liquide d'autant plus qu'il est âgé. »

Il paraît qu'un propriétaire des environs de Moscou aurait trouvé le moyen de préserver les bestiaux du typhus contagieux qui, il y a quelques années, donna de si vives inquiétudes aux éleveurs. Ce moyen est simple, et nous le rapportons dans l'intérêt des grands agriculteurs de notre pays, si malheureusement plus tard le cas se présentait. Il consiste dans l'inoculation de la salive d'un sujet malade sous la peau des bestiaux qui sont menacés du fléau.

Cette inoculation est aussi efficace que celle du clavier pour le mouton et de la vaccine pour l'homme. Voici le procédé : On prend de la salive d'un bœuf chez lequel le typhus s'est prononcé ; puis, faisant une incision de 2 centimètres environ à la peau, à la face interne de la cuisse, on la décolle avec le bout du doigt, de manière à y faire une petite poche, et on y introduit la salive. L'animal est atteint d'une maladie factice, d'un caractère bénin et qui le préserve du typhus, qui ne se déclare plus chez ceux qui en ont été affectés une fois.

Vert de Chine.

On sait que M. Félix Charvin, de Lyon, a doté l'industrie manufacturière d'un procédé de teinture en vert, semblable au Lo-kao chinois employé jusqu'à ce jour. Pour arriver à ce résultat, la Chambre de commerce de Lyon avait offert un prix de 6,000 fr. Après les expériences constatées, le prix a été donné à M. Charvin, sur un rapport présenté par M. Glenard, professeur de chimie à l'École de médecine.

Nous avons déjà constaté cette découverte ; mais voici le résultat d'une expérience, d'ailleurs fort intéressante, faite à Oullins, sous les yeux de la commission.

« Dans une bassine contenant de l'eau en pleine ébullition, on a plongé un kilogramme d'écorce provenant du nerprun indigène (rhamnus catharticus). Ce nerprun avait été récolté dans le Dauphiné. Au bout de peu d'instants, nous avons vu se produire cette écume rose dont parle le R. P. Hélot dans ses lettres. Après quelques minutes d'ébullition, le contenu de la bassine, eau et écorce, a été transvasé dans un pot en faïence fermé par un couvercle, pour être abandonné jusqu'au lendemain à un refroidissement lent et à une macération prolongée.

« Un pot semblable, préparé la veille, et dans les mêmes conditions, nous permit de poursuivre, sans attendre jusqu'au lendemain, la suite de nos opérations. Le liquide qu'il contenait, et qui était d'une couleur jaune fauve, en fut extrait, et on y ajouta de l'eau de chaux limpide, ce qui détermina un changement de couleur immédiat ; il devint plus brun, rougeâtre. Aussitôt on le distribua en couches minces dans des plats qui furent placés sur le sol en plein air, pour y subir l'action de la lumière et des agents atmosphériques.

« Ce jour-là, le temps était sombre et froid ;

un vent de nord-ouest régnait, le ciel était gris. Néanmoins, un quart-d'heure ne s'était pas écoulé, que déjà des changements remarquables qu'exciterent notre surprise et notre admiration, s'étaient opérés dans le liquide exposé dans les plats. La couleur jaune rougeâtre s'était singulièrement modifiée. Une teinte verdâtre s'y était développée, et dans les points où la couche liquide peu épaisse s'était évaporée, elle avait laissé une trace vert foncé. Peu à peu la couleur verte du liquide devint plus générale, plus foncée, et on remarqua qu'une matière de même couleur se déposait dans les plats. Enfin, au bout de quelques heures, la métamorphose étant complète, il ne s'agissait plus que de retirer la matière verte qui venait ainsi de s'engendrer. Pour cela, le liquide contenu dans les plats fut réuni dans des vases en verre et on y ajouta du carbonate de potasse. Cette addition détermina un précipité vert, tandis que le liquide devint jaune foncé. Lorsque le précipité fut suffisamment déposé, on décanta le liquide surnageant, et le résidu comme boueux fut versé sur un filtre étalé d'avance sur un lit de cendres de charbons de bois, où on le laissa sécher.

« Tels sont les procédés suivis par M. Charvin pour préparer le produit colorant qu'il nous a adressé.

« Ce procédé, il est facile de le reconnaître, n'est, pour la première phase des opérations, que la production du procédé chinois, tel que nous l'a fait connaître le R. P. Hélot ; mais il en diffère complètement pour le reste. Le point capital de la méthode Charvin, c'est que la couleur, au lieu de se développer sur des toiles de coton exposées à l'air, se produit dans le bain d'écorce lui-même, d'où l'on n'a plus qu'à le retirer. On est donc par là dispensé de l'intervention coûteuse de ces douze mille mètres d'étoffe de coton qu'exige en Chine la préparation d'un kilogramme de Lo-kao.

« Enfin la commission a pu se convaincre que cette matière colorante ne dépasserait pas le prix fixé par le programme, et qu'elle pourrait, sinon immédiatement, au moins dans un avenir très prochain, être produite en assez grande abondance pour satisfaire aux besoins de nos teinturiers.

Aux conclusions si nettes, si précises, du rapport de la commission, nous n'ajouterons rien, si ce n'est que chez l'auteur de l'utile découverte dont nous nous sommes plu à entretenir un peu longuement peut-être nos lecteurs, l'élevation des sentiments, la générosité du cœur, viennent relever encore la profondeur du savoir et le mérite de l'invention.

Au moment où nous achevons ces lignes, nous apprenons en effet que M. Félix Charvin a voulu partager avec les pauvres le prix de 6,000 francs qui lui a été alloué ; et il vient de prier la Chambre de commerce de verser en son nom la moitié de cette somme dans la caisse des bureaux de bienfaisance. De tels faits se notent et ne se commentent pas. (Industriel alsacien).

FAITS DIVERS.

L'immense succès du tir national récemment inauguré en France, a inspiré à un habitant de Rouen l'idée de la création de tirs départementaux qui seraient destinés à seconder et à compléter cette institution. A cet effet, l'auteur du projet a écrit au Journal de Rouen une lettre dans laquelle il esquisse son plan. Le signataire pense que chaque département pourrait avoir un tir départemental qui se tiendrait tous les

ans, trois semaines ou un mois avant le tir national ; les plus adroits tireurs seraient envoyés à Paris pour prendre part au concours national. De cette façon, toute la France serait représentée au jour de la grande lutte et l'ardeur des tireurs serait d'autant plus excitée que tous sauraient n'avoir affaire qu'aux plus adroits de toute la France. L'auteur termine en priant le rédacteur de vouloir bien inscrire pour une somme de 100 fr. qu'il destine, dès à présent, à former l'un des prix que les francs tireurs de la Seine-Inférieure auront à se disputer.

— Il est de nouveau question de l'augmentation de l'effectif de la garde impériale. Ce projet, qui remonte déjà à près d'un an, avait été laissé un peu de côté. On assure qu'il vient d'être repris. Il s'agirait d'abord d'y incorporer les deux régiments de carabiniers, ce qui porterait à quatre les corps de grosse cavalerie de la garde. Sous le premier Empire, il n'y avait dans la garde ni carabiniers, ni cuirassiers. Les grenadiers à cheval et la gendarmerie formaient seuls ce qu'on appelle la grosse cavalerie, mais il n'y avait pas une seule cuirasse.

On créerait aussi un bataillon des marins de la garde, corps devenu célèbre sous le premier empire et qui n'existe pas dans la nouvelle garde. Enfin, on porterait à quatre les régiments de grenadiers, afin d'avoir une division de grenadiers comme on en a une de voltigeurs. Ces deux divisions formeraient une de ces réserves comme Napoléon Ier aimait à en avoir sous la main un jour de bataille et qu'il n'engageait qu'au moment décisif.

— Le Gouvernement vient de décider que le buste de Mgr. Coeur, évêque de Troyes, serait placé au Musée de Versailles.

— On écrit de Paris :

« On parle depuis dix ans des transformations de Paris. Il paraît que tout ce qui s'est fait dans ce genre n'est rien auprès de tout ce qui se prépare. Le boulevard des Capucines, par suite du nivellement de la rue Basse-du-Rempart et de l'édification de l'Opéra, va faire de ce quartier le plus brillant de la capitale. Ajoutez à cela, le grand hôtel qui va s'élever tout à côté de l'Opéra, la Société Immobilière. Cet hôtel qui prendra le nom d'hôtel de l'Opéra sera encore beaucoup plus considérable que celui du Louvre, lequel contient 1,900 chambres et a une salle à manger où l'on peut installer une table de 200 couverts. — Le seul hôtel qui pourra être comparé à l'hôtel de l'Opéra, est l'hôtel Saint-Nicolas de New-York, le plus vaste des caravansérails connus.

« Mais le mouvement des démolitions ne s'arrête pas là. Les Champs-Élysées prennent aussi une nouvelle physionomie, le grand et magnifique hôtel de M<sup>me</sup> Lehon, acheté par la Compagnie Immobilière, va être renversé pour faire place à un gigantesque phalanstère. On démolit également l'hôtel directorien (par le style) de M. Emile de Girardin, et l'on parle de construire tout à côté un vaste manège monumental qui serait le plus magnifique établissement de ce genre. Ce n'est pas tout, le Parc Monceau voit ses arbres, ses parterres, ses fleurs, ses massifs, remplacés par des moellons. Aujourd'hui, une ville a surgi, une ville de blanches villas, de maisons charmantes, de petits hôtels sculptés. Les jardins s'en vont, les maisons les remplacent, mais, chose étrange ! le prix des loyers ne subit aucune diminution. »

— Un grave accident est arrivé il y a quelques jours sur le boulevard de La Chapelle. Les époux D..., tanneurs à Saint-Germain-en-Laye, passaient sur ce boulevard vers dix heures. Ils traînaient une petite voiture à bras, dans laquelle se trouvaient leurs trois enfants, âgés de

de Marguerite et la douce voix de la jeune fille qui se mêlait au son de cet instrument.

— Quoi, pensa-t-elle, Marguerite n'est point encore couchée ? j'en suis bien aise, car je me suis ennuyée aujourd'hui ; il faut qu'elle me calme l'imagination pour que je puisse reposer ; je crois qu'une jolie romance de Marguerite me ferait du bien.

Eveline se rendit aussitôt dans la chambre de la jeune fille, qui était au moment de se mettre au lit.

— Vous êtes une petite sirène, dit-elle à Marguerite, et vous m'avez attirée par vos chants jusqu'après de vous !

— Puisque je connais maintenant le moyen de me rapprocher de vous, madame, j'en userai, n'en doutez pas ; mais la musique, je crois, ne vous plaît pas toujours.

— Si c'est une épigramme, vous avez tort, Marguerite, et, pour vous convaincre qu'elle ne peut m'atteindre, je viens vous demander de me faire votre élève, et dès demain ; dites, le voulez-vous ?

— Je suis à vos ordres.

La conversation des deux jeunes femmes se prolongea assez avant dans la nuit, et, lorsqu'elles se séparèrent, Marguerite, rafraîchie par les bonnes paroles d'Eveline, sentit le sommeil arriver doux et calme. La jeune fille s'endormit après avoir baisé à plusieurs reprises un petit mouchoir de mousseline ou de baptiste qu'elle semblait considérer comme une sainte relique et qu'elle passa ensuite autour de son cou.

Le lendemain, Marguerite n'étant pas encore descendue pour faire préparer le thé à l'heure du déjeuner, Jenny se rendit à sa chambre afin de lui demander ses ordres, dans le cas où elle

eût été indisposée. La servante monta légèrement, et, voyant la clef que mistress Edvin avait laissée à la porte en se retirant la veille, elle ne douta pas que la jeune miss ne fut réellement malade. Elle entra donc en faisant le moins de bruit possible, et parvint jusqu'au lit sans que Marguerite fit un seul mouvement ; un sommeil doux et calme embellissait encore ses traits si purs ; les boucles de cheveux détachées de dessous la coiffe de nuit, roulaient sur ses épaules en se jouant avec la dentelle qui garnissait le fichu qu'elle avait jeté sur son cou avant de s'endormir.

Jenny était restée la bouche béante, le cou tendu. Ses regards se fixaient avec avidité sur la jeune et charmante créature ; mais ce n'était pas l'aspect de ses grâces et de sa merveilleuse beauté qui captivait son attention. Dans ce moment, une seule chose était devant ses yeux : c'était la cravate brodée de son maître. C'était bien elle, Jenny la voyait, elle la touchait presque ! Dans un moment d'indécible joie, la servante allait crier, lorsqu'une pensée que les gens de cette classe ne perdent jamais de vue arrêta le cri féroce qu'elle allait jeter : il fallait des témoins !

Cette réflexion contint sa vengeance, Jenny sortit, et une fois au bas de l'escalier, elle fit entendre un hurlement de triomphe :

— Venez ! vous autres, s'écria-t-elle d'une voix rauque et saccadée, venez tous. Vous allez savoir qu'elle est la voleuse, et vous me direz si c'est la pauvre Jenny.

Ivre de joie et presque en délire, elle remonta l'escalier à petits pas, suivie de la vieille Marthe (la nourrice d'Eveline), du jardinier et des autres domestiques.

La porte était restée ouverte, Marguerite dor-

mait encore. Eveillée tout à coup par les cris et le brusque mouvement que fit Jenny en lui arrachant avec une sauvage impudeur le fichu qui couvrait son sein, Marguerite se mit aussitôt sur son séant, croisant avec un chaste mouvement ses deux mains sur sa gorge nue...

— Où est mistress Edvin ? dit-elle, où suis-je moi-même ? Que me veulent ces gens ?

— Ce qu'ils veulent, vociféra la misérable servante ? ils veulent que vous alliez en prison. Vous avez volé, et c'est moi, pauvre fille, qu'on accusait ! Vous saviez bien que j'étais innocente, cependant, et vous m'avez vu pleurer sans avoir compassion de moi ! A mon tour, maintenant je vous accuse, et comme vous je serai sans pitié, car il n'y a pas à nier ici, voici mes témoins !... Oh ! c'est qu'il ne manquera rien à ma justification !

Marguerite était retombée sur son lit, pâle et sans mouvement. Sa position venait de lui apparaître dans toute son horreur. Le coup qui la frappait d'une manière si terrible, si inattendue, venait de la briser comme le souffle de la bise abattrait un lis.

Son accablement était si profond et son désespoir si amer que ces gens, parvenus jusqu'à elle avec des sentiments hostiles, restèrent sans voix devant cette muette et noble douleur.

La seule Jenny, poursuivant sa vengeance avec l'apreté d'une bête fauve qui est à la piste d'une proie, continuait d'accabler la malheureuse jeune fille, qui ne l'entendait plus.

Enfin, voyant que ses camarades se retireraient sans insulter sa victime, elle sortit à son tour et courut chez le constable, décidée à faire sa déposition pour que la coupable fût immédiatement conduite en prison.

— Oui ! oui ! cria-t-elle pendant son chemin,

je pourrai enfin sortir de cette maison ; je ne pleurerai plus et je marcherai maintenant le front haut !

Mistress Edvin, accourue aux cris de fureur que poussait Jenny, ne pouvait deviner la cause du tumulte qui remplissait sa maison, où tout était ordinairement si calme et si parfaitement organisé, que la voix d'un domestique ne se faisait entendre qu'à l'office, aux heures des repas.

Elle interrogea Marthe qui pleurait. Celle-ci lui montra Marguerite toujours inanimée.

— Oh ! mistress, disait-elle, qui aurait jamais pensé qu'une si belle et si pieuse créature pût être frappée d'un tel sort ? Eh bien ! après tout, c'est dans le sang, et j'ai entendu parler de gens fort riches et très instruits qui avaient le défaut de voler de père en fils.

— Taisez-vous ! Marthe, taisez-vous ! s'écria Eveline, épouvantée de l'état de Marguerite. Etes-vous devenue folle ? Aidez-moi plutôt à secourir cette pauvre fille, car je ne sais en vérité ce que vous voulez dire. Qui a volé ici ? et de quoi me parlez-vous ?

— Mon Dieu ! mistress, peut-être n'est-ce personne... Mais, tenez, voilà les constables ! Mon Dieu ! protégez-nous. Il y aura des malheurs dans cette maison !

— Volé ! répétait machinalement Eveline, et qui bon Dieu ! a pu voler ici ?

En ce moment, l'officier de justice s'approcha de mistress Edvin et lui demanda s'il était vrai qu'une cravate brodée, d'un grand prix, eût été soustraite dans sa maison.

Marie DE GRICOURT.

(La fin au prochain numéro).

de ser...  
cha au...  
jeta su...  
malhe...  
du che...  
fractur...  
sur di...  
d'une...  
eu le...  
été po...  
commi...  
prodig...  
tion l...  
à l'hô...  
l'état i...  
provis...  
teur d...  
— U...  
qui ha...  
dans l...  
nyme,  
menac...  
fr. dar...  
le plac...  
chaux...  
cette d...  
Sans...  
B... s...  
Lettre...  
qui or...  
une é...  
délit l...  
Vers...  
parut...  
Un mo...  
signé...  
la dev...  
choir...  
l'avait...  
gendar...  
heures...  
Am...  
vidu l...  
Garra...  
la m...  
lettre...  
en éta...  
— U...  
« U...  
la rou...  
ron d...  
» L...  
Oloron...  
une fe...  
des ch...  
Le po...  
mal, é...  
rivée...  
tissen...  
son c...  
neuf...  
profon...  
soir et...  
se dég...  
mier...  
ne ser...  
» E...  
pel, s...  
vants...  
pour...  
avait...  
gagne...  
le rav...  
vant, é...  
jeune...  
avait...  
duque...  
voitur